

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
19 juin 2023

---

VISANT À DONNER À LA DOUANE LES MOYENS DE FAIRE FACE AUX NOUVELLES  
MENACES - (N° 1352)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 400

présenté par  
le Gouvernement

à l'amendement n° 368 de M. Belhamiti

-----

**APRÈS L'ARTICLE 12**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.